



Nations Unies  
Convention sur la lutte  
contre la désertification



OBSERVATOIRE  
DU SAHARA  
ET DU SAHEL

**En route vers Désertif'Actions 2026 à Djerba (Tunisie)  
Note conceptuelle de l'atelier national : Vendredi 5 septembre 2025 à Conakry à  
l'Hôtel ONOMO**

**Rapport synthèse des travaux de groupe sur le Thème principal : « Accompagnement des systèmes de production mobiles (focus pastoralisme) » réparti en deux thématiques : Thématique 1 : « Pratiques durables pour renforcer la résilience du pastoralisme » ; Thématique 2 : « Gouvernance et enjeux, sécurisation et financement des systèmes pastoraux »**

**Lieu et Date : Hôtel ONOMO, Coléah, Conakry, République de Guinée, le 5 septembre 2025**



**Rapporteur :** Kadiata Madi DIALLO

Point Focal National CNULCD

Tél. : (+224) 628 42 36 10

E-mail : [diallokadiatamady@yahoo.fr](mailto:diallokadiatamady@yahoo.fr)

Direction Nationale des Forêts et de la Faune / MEDD

Conakry, République de Guinée.

## Table des matières

I.	Rappel du Contexte et Justification.....	3
II.	Rappel des objectifs de l’atelier.....	4
III.	Rappel des résultats attendus .....	4
IV.	Thèmes et Axes de Travail .....	4
V.	Méthodologie adoptée .....	5
VI.	Rappel du thème principal et des deux thématiques abordées.....	5
VII.	Synthèse des résultats obtenus de l’analyse des deux thématiques abordées.....	6
VII.1.	Résultats obtenus liés à l’analyse des questions relatives à la thématique 1 : « Pratiques durables pour renforcer la résilience du pastoralisme ».....	6
VII.1.1.	Amélioration de la gestion des parcours et points d’eau (forages, mares pastorales, couloirs de transhumance) .....	6
VII.1.2.	Intégration des pratiques agroécologiques et des systèmes mixtes cultures-élevage pour diversifier les moyens de subsistance.....	7
VII.1.3.	Valorisation des savoirs locaux et innovations techniques adaptées (santé animale, alimentation du bétail, mobilité sécurisée) .....	7
VII.2.	Résultats obtenus liés à l’analyse des questions relatives à la thématique 2 : « Gouvernance et enjeux, sécurisation et financement des systèmes pastoraux ».....	9
VII.2.1.	Cadres réglementaires pour sécuriser les espaces pastoraux et prévenir les conflits d’usage (agriculteurs, éleveurs, collectivités) .....	9
VII.2.2.	Rôle des collectivités locales et des institutions dans la planification territoriale et l’appui aux pasteurs .....	9
VII.2.3.	Accès aux financements adaptés : subventions ciblées, fonds de résilience, partenariats public-privé.....	10
VII.2.4.	Lutte contre les effets des changements climatiques (le cc affecte la disponibilité des ressources naturelles et la productivité des pâturages impactant les systèmes pastoraux) ....	10
VII.2.5.	Conflits fonciers : Les conflits fonciers entre éleveurs, agriculture et autres acteurs présents dans les zones pastorales.....	10
VIII.	Prochaines étapes ?.....	11

## I. Rappel du Contexte et Justification

La République de Guinée dispose d'un potentiel naturel et agricole considérable, avec des écosystèmes variés allant des zones côtières humides aux savanes et plateaux du Fouta-Djalon, véritable « château d'eau » de l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, ces ressources sont fortement exposées aux aléas climatiques, en particulier aux inondations et à la variabilité accrue des précipitations. Les sécheresses qui affectent régulièrement les zones sahéliennes du pays (notamment la Haute Guinée et la Moyenne Guinée) compromettent la sécurité alimentaire, accentuent la pression sur les ressources naturelles et accélèrent les processus de dégradation des terres et de désertification.

Le pays connaît une pression liée à l'extension des terres agricoles, au surpâturage et à l'exploitation non durable des ressources forestières et minières. Cette situation fragilise les moyens de subsistance des communautés rurales et accentue leur vulnérabilité face aux effets du changement climatique.

Consciente de ces enjeux, la Guinée a adhéré à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) et s'est engagée dans la définition et la mise en œuvre des cibles de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT). Le pays a également intégré la problématique de la sécheresse dans ses politiques nationales, à travers notamment le Plan National d'Adaptation (PNA) et les stratégies sectorielles relatives à l'agriculture, aux forêts, à l'eau et à l'environnement. Toutefois, l'approche dominante demeure largement réactive, axée sur la gestion d'urgence, alors qu'il devient impératif de basculer vers une logique préventive, proactive et intégrée.

Il devient donc essentiel de transformer les systèmes agricoles, pastoraux et de gestion des ressources naturelles afin d'accroître leur résilience. Cela passe par des changements de paradigme dans les modèles de production, les mécanismes de gouvernance, les instruments financiers et la valorisation des savoirs locaux, en particulier ceux portés par les communautés rurales et les femmes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la dynamique de cet atelier national, préparatoire à la COP17 de la CNULCD prévue en Mongolie, et point d'étape structurant dans le cadre de Désertif'Actions 2026.

Cet atelier s'est tenu dans la Salle de réunion de l'Hôtel ONOMO, Conakry, République de Guinée, le 5 septembre 2025.

Ont pris part à cet important atelier, XXXX participants dont XXX femmes relevant du Centre National de Surveillance et d'Observation Environnementale (CNSOE), de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), de la Direction Nationale des Forêts et de la Faune (DNFF), du Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Agriculture, des Organisations de la Société Civile (OSC) et le Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD).

## II. Rappel des objectifs de l'atelier

L'objectif général de cet atelier était de promouvoir le pastoralisme comme système de production résilient et durable, capable de contribuer à la sécurité alimentaire, à la gestion durable des terres et à l'adaptation aux sécheresses dans le contexte guinéen.

**De manière spécifique, il s'agissait de :**

- Sensibiliser les acteurs nationaux et locaux sur l'importance stratégique du pastoralisme pour la résilience climatique et la lutte contre la désertification ;
- Partager les expériences et bonnes pratiques en matière de gestion durable des espaces pastoraux et de mobilité des troupeaux ;
- Identifier les contraintes majeures (institutionnelles, foncières, sécuritaires, environnementales) qui limitent le développement du pastoralisme ;
- Formuler des recommandations opérationnelles pour renforcer les politiques et programmes de soutien au pastoralisme.

## III. Rappel des résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cet atelier étaient les suivants :

- Une meilleure compréhension du rôle du pastoralisme dans la gestion durable des terres et la résilience face aux sécheresses ;
- Les acteurs clés (décideurs, collectivités, organisations pastorales, chercheurs, société civile) sont sensibilisés et engagés autour d'une vision commune ;
- Les principaux défis et opportunités liés au pastoralisme en Guinée sont identifiés et documentés ;
- Un ensemble de recommandations politiques et techniques est produit pour intégrer le pastoralisme dans les stratégies nationales de lutte contre la désertification et de développement rural ;
- Un consensus est atteint sur des pistes d'actions prioritaires, notamment pour préserver la mobilité, sécuriser les espaces de parcours et promouvoir la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.

## IV. Thèmes et Axes de Travail

L'atelier s'articulait autour du thème central relatif à l'accompagnement et la valorisation des systèmes de production mobiles, en particulier le pastoralisme, afin de renforcer la résilience face aux sécheresses récurrentes et aux pressions croissantes sur les ressources naturelles en Guinée.

Il visait notamment à :

- Explorer les innovations techniques et les pratiques agroécologiques permettant de renforcer l'adaptation des communautés pastorales et agro-pastorales, en optimisant la gestion de l'eau, la régénération des parcours et la conservation des sols dans les zones arides et semi-arides ;
- Analyser le rôle structurant du pastoralisme dans les systèmes mixtes cultures-élevage, comme modèle de résilience et de durabilité, et mettre en lumière ses contributions à la sécurité alimentaire, à la biodiversité et à la cohésion sociale ;

- Examiner l'intégration du pastoralisme dans la planification territoriale à travers des aménagements stratégiques des parcours, une coordination intersectorielle et une meilleure gestion des espaces pastoraux et agricoles pour prévenir les conflits d'usage ;
- Étudier les mécanismes institutionnels et financiers (subventions ciblées, fonds dédiés à la mobilité pastorale, partenariats public-privé et cadres réglementaires adaptés) afin d'accompagner et de pérenniser la transition vers des systèmes de production résilients et équitables.

## V. Méthodologie adoptée

L'approche méthodologique adoptée au cours de cet important atelier s'articulait autour des points suivants :

- Exposés thématiques par des experts et institutions ;
- Témoignages d'acteurs de terrain ;
- Travaux de groupes autour de sous-thèmes ;
- Échanges pléniers pour la validation des recommandations ;
- Production d'un rapport final pour alimenter la dynamique internationale, Désertif'Action.

## VI. Rappel du thème principal et des deux thématiques abordées

Le thème principal portait sur **l'Accompagnement des systèmes de production mobiles (focus pastoralisme)**.

La question centrale était la suivante : **Pourquoi le pastoralisme ?**

En effet, l'année 2026 est qualifiée par les Nations Unies de l'année du pastoralisme, reconnaissant ainsi son rôle clé pour concilier la préservation des écosystèmes fragiles, le développement économique et la cohésion sociale dans les zones arides et semi-arides. Son caractère résilient et sa capacité à maintenir la biodiversité le place dans les modèles à considérer en matière de système résilient face aux sécheresses.

Selon la CNUCLD, les espaces pastoraux et les pâturages représentent 54 % de l'ensemble des terres de la planète. Ces modes de production mobiles jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes. Le pastoralisme est considéré comme un système basé intrinsèquement sur les principes de l'agroécologie. Lorsqu'il respecte la mobilité des troupeaux et la gestion durable des parcours, il permet de préserver les sols, réguler les ressources en eau et maintenir la biodiversité, tout en réduisant les conflits d'usage. La mobilité est la caractéristique majeure des systèmes pastoraux qui leur permet de s'adapter en situation de crise climatique de type sécheresse. Mais aujourd'hui, alors que les frontières inter états sont de plus en plus réglementées et soumises à des enjeux d'insécurité, et que les fronts agricoles remontent progressivement en diminuant les espaces de parcours disponibles, les contraintes s'intensifient autour de cette mobilité.

C'est pourquoi, il est important de se poser la question suivante : *Comment préserver et faciliter le développement de systèmes basés sur des stratégies de mobilité, pertinents face aux sécheresses, dans un contexte de plus en plus contraignant ?*

Ce qui a permis d'aborder les deux (2) thématiques suivantes :

### **Thématique 1 : Pratiques durables pour renforcer la résilience du pastoralisme**

**Objectif du groupe** : Identifier des pistes concrètes de bonnes pratiques pour accompagner la mobilité pastorale et améliorer la résilience face à la sécheresse.

#### **Questions abordées :**

- Amélioration de la gestion des parcours et points d'eau (forages, mares pastorales, couloirs de transhumance) ;
- Intégration de pratiques agroécologiques et de systèmes mixtes cultures-élevage pour diversifier les moyens de subsistance ;
- Valorisation des savoirs locaux et innovations techniques adaptées (santé animale, alimentation du bétail, mobilité sécurisée).

### **Thématique 2 : Gouvernance et enjeux, sécurisation et financement des systèmes pastoraux**

**Objectif du groupe** : Définir les priorités institutionnelles et financières pour accompagner durablement les systèmes de production mobiles en Guinée.

#### **Questions abordées :**

- Cadres réglementaires pour sécuriser les espaces pastoraux et prévenir les conflits d'usage (agriculteurs, éleveurs, collectivités) ;
- Rôle des collectivités locales et des institutions dans la planification territoriale et l'appui aux pasteurs ;
- Accès aux financements adaptés : subventions ciblées, fonds de résilience, partenariats public-privé ;
- Lutte contre les effets des changements climatiques (le cc affecte la disponibilité des ressources naturelles et la productivité des pâturages impactant les systèmes pastoraux) ;
- Conflits fonciers les conflits fonciers entre éleveurs, agriculture et autres acteurs présents dans les zones pastorales.

## **VII. Synthèse des résultats obtenus de l'analyse des deux thématiques abordées**

### **VII.1. Résultats obtenus liés à l'analyse des questions relatives à la thématique 1 : « Pratiques durables pour renforcer la résilience du pastoralisme »**

L'objectif était d'identifier des pistes concrètes de bonnes pratiques pour accompagner la mobilité pastorale et améliorer la résilience face à la sécheresse.

#### **VII.1.1. Amélioration de la gestion des parcours et points d'eau (forages, mares pastorales, couloirs de transhumance)**

Les recommandations formulées portent notamment sur les aspects suivants :

- Cartographier et sécuriser les routes traditionnelles de transhumance ;
- Identifier les besoins réels en alimentation du bétail et la mise en place d'aménagements adaptés ;
- Promouvoir l'agro-sylvo-pastoralisme et des espèces fourragères locales ;
- Alternier les zones de pâturage pour permettre la régénération de la végétation ;
- Créer des forages durables de proximité ;
- Elaborer et mettre en œuvre des conventions locales de gestion concertée, intégrant les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés ;
- Assurer la sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités des organisations pastorales dans la gestion durable des ressources (eau, pâturage) et l'intégration des connaissances locales ;
- Prendre en compte l'intégration de la dimension climatique à travers le choix des espèces ou des races résilientes ;
- Veiller à l'application effective des textes réglementaires, notamment les Codes pastoral et de l'élevage.

#### **VII.1.2. Intégration des pratiques agroécologiques et des systèmes mixtes cultures-élevage pour diversifier les moyens de subsistance**

S'agissant de l'intégration des pratiques agroécologiques et des systèmes mixtes cultures-élevage pour diversifier les moyens de subsistance, les principales recommandations formulées par le groupe sont les suivantes :

- Promouvoir la création des banques fourragères pour assurer l'alimentation du bétail ;
- Aménager les espaces pastoraux pour une meilleure gestion des parcours afin de réduire les conflits agriculteurs-éleveurs ;
- Encourager la mise en jachère des espaces cultureux pour restaurer la fertilité naturelle du sol ;
- Installer les points d'eau le long des parcours aménagés servant d'abreuvoirs des animaux ;
- Renforcer les accords bilatéraux de la transhumance entre les pays voisins afin de sécuriser les couloirs et de veiller à son respect.

#### **VII.1.3. Valorisation des savoirs locaux et innovations techniques adaptées (santé animale, alimentation du bétail, mobilité sécurisée)**

Les principales recommandations formulées par le groupe pour la valorisation des savoirs locaux et innovations techniques adaptées (santé animale, alimentation du bétail, mobilité sécurisée) sont les suivantes :

- Assurer une bonne alimentation et un bon abreuvement selon les saisons et l'état physique des animaux ;
- Assurer une formation continue sur les pratiques de gestion durable, la nutrition animale ou l'adaptation au changement climatique ;
- Renforcer les capacités des services vétérinaires pour fournir les soins de qualité aux animaux ;
- Soutenir l'autonomisation des femmes sur la valorisation des produits pastoraux ; etc.

### Matrice de suivi des recommandations

Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de suivi	Échéances		
			2026	2027	2028
<b>Cartographier et sécuriser les routes de transhumance</b>	Ministère de l'Élevage, collectivités locales, organisations pastorales	Nombre de couloirs cartographiés et sécurisés	30% réalisés	60% réalisés	100% réalisés
<b>Créer des forages et mares pastorales</b>	Ministère de l'Hydraulique, ONG, projets de développement	Nombre de points d'eau fonctionnels créés	20%	50%	80%
<b>Promouvoir l'agro-sylvo-pastoralisme et les banques fourragères</b>	Services agricoles, coopératives, ONG	Superficie aménagée (ha), nombre de banques fourragères créées	20%	50%	80%
<b>Mettre en œuvre des conventions locales de gestion concertée</b>	Collectivités locales, organisations pastorales, chefferies traditionnelles	Nombre de conventions signées et appliquées	TBD	TBD	TBD
<b>Renforcer les capacités des organisations pastorales</b>	Ministère de l'Élevage, centres de formation, ONG	Nombre de sessions de formation réalisées	10 sessions	20 sessions	30 sessions
<b>Intégrer la dimension climatique dans le choix des espèces/races</b>	Instituts de recherche, services techniques	% d'éleveurs utilisant des espèces/races résilientes	20%	40%	60%
<b>Sécuriser les accords bilatéraux de transhumance</b>	États concernés, CILSS, CEDEAO	Nombre d'accords formalisés et appliqués	TBD	TBD	TBD

<b>Renforcer les services vétérinaires</b>	Ministère de l'Élevage, partenaires techniques	Ratio vétérinaires/cheptel, nombre de postes vétérinaires fonctionnels	+10%	+20%	+30%
<b>Autonomiser les femmes dans la valorisation des produits pastoraux</b>	ONG, coopératives féminines, bailleurs	Nombre de groupements féminins appuyés	15 groupes	30 groupes	50 groupes

## **VII.2. Résultats obtenus liés à l'analyse des questions relatives à la thématique 2 : « Gouvernance et enjeux, sécurisation et financement des systèmes pastoraux »**

L'objectif assigné au groupe était de définir les priorités institutionnelles et financières pour accompagner durablement les systèmes de production mobiles en Guinée.

**Les principales recommandations formulées par le groupe sont les suivantes :**

### **VII.2.1. Cadres réglementaires pour sécuriser les espaces pastoraux et prévenir les conflits d'usage (agriculteurs, éleveurs, collectivités)**

- Elaborer un mécanisme de gestion des conflits entre agriculteurs-éleveurs particulièrement au niveau local ;
- Intégrer les aspects d'adaptation à la sécheresse et au changement climatique dans les plans de développement locaux (PDL) ;
- Elaborer et mettre en œuvre des politiques et des législations soutenant les systèmes pastoraux et protégeant les droits des éleveurs ;
- Renforcer la coordination entre l'institution gouvernementale, les organisations de la société civile et les communautés pastorales.

### **VII.2.2. Rôle des collectivités locales et des institutions dans la planification territoriale et l'appui aux pasteurs**

- Développer un plaidoyer pour la reconnaissance du pastoralisme auprès des Etats, des partenaires techniques et financiers et des ONG ;
- Intégrer les besoins spécifiques des collectivités locales dans la planification territoriale en matière de pastoralisme ;
- Renforcer les capacités des pasteurs/éleveurs sur la gestion durable des troupeaux ;
- Veiller au respect strict et à la protection des couloirs de transhumance ; etc.

### VII.2.3. Accès aux financements adaptés : subventions ciblées, fonds de résilience, partenariats public-privé

- Promouvoir l'accès au financement climatique dans les projets de développement résilients en prenant en compte le pastoralisme (banques fourragères, aménagement des espaces pastoraux, abreuvoirs, etc.) ;
- Faciliter l'accès aux financements innovants en matière de pastoralisme ;
- Encourager le partenariat public-privé dans les services vétérinaires, le stockage d'aliments et l'accès au marché ; etc.

### VII.2.4. Lutte contre les effets des changements climatiques (le cc affecte la disponibilité des ressources naturelles et la productivité des pâturages impactant les systèmes pastoraux)

- Mettre en place des systèmes d'alerte précoces pour sécheresses, épidémies et conflits agro pastoraux ;
- Restaurer les terres dégradées par des actions résilientes de reboisement, d'agroforesterie et de mise en défens ;
- Sensibiliser les éleveurs sur les bonnes pratiques relatives au pastoralisme ;
- Gérer durablement les parcours et les espaces pastoraux et agropastoraux pour prévenir la dégradation des sols ; etc.

### VII.2.5. Conflits fonciers : Les conflits fonciers entre éleveurs, agriculture et autres acteurs présents dans les zones pastorales

- Promouvoir une collaboration harmonieuse entre agriculteurs-éleveurs ;
- Veiller au respect des textes législatifs et règlementaires en vigueur en matière de pastoralisme et de gestion foncière ;
- Aménager et sécuriser les espaces pastoraux ;
- Organiser régulièrement des dialogues intercommunautaires (foires, rencontres, journées de sensibilisation, etc.) pour renforcer la cohabitation pacifique.

#### Matrice des recommandations

Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de suivi	Échéance	Échéance	Échéance
			2026	2027	2028
<b>Mettre en place des mécanismes locaux de gestion des conflits agro-pastoraux</b>	Ministère de l'Administration Territoriale, collectivités locales, ONG	Nombre de mécanismes créés et fonctionnels	3 mécanismes	6 mécanismes	10 mécanismes

<b>Intégrer le pastoralisme et le climat dans les PDL</b>	Ministère de l'Administration Territoriale, MEDD, collectivités locales	% de PDL intégrant le pastoralisme et l'adaptation climatique	20%	50%	80%
<b>Élaborer et appliquer des législations soutenant les systèmes pastoraux</b>	Ministère de l'Élevage, Parlement, ONG	Textes adoptés et appliqués	Projet de loi élaboré	Loi adoptée	Mise en œuvre effective
<b>Développer le plaidoyer et la reconnaissance du pastoralisme</b>	Organisations pastorales, ONG, partenaires techniques	Nombre de campagnes/plaidoyers organisés	2 campagnes	5 campagnes	8 campagnes
<b>Faciliter l'accès aux financements climatiques et innovants</b>	Ministère des Finances, banques locales, partenaires techniques	Montants mobilisés, nombre de projets financés	5 projets	15 projets	25 projets
<b>Développer des partenariats public-privé</b>	Ministère de l'Élevage, secteur privé, ONG	Nombre de PPP signés et opérationnels	2 PPP	5 PPP	8 PPP
<b>Mettre en place un système d'alerte précoce pastoral</b>	MEDD, Agence météo, Ministère de l'Élevage	Système opérationnel (O/N), nombre d'alertes émises	Prototype testé	Système pilote	Système opérationnel national
<b>Restaurer les terres pastorales dégradées</b>	MEDD, collectivités, ONG	Superficie restaurée (ha)	1 000 ha	3 000 ha	5 000 ha
<b>Organiser des dialogues intercommunautaires réguliers</b>	Collectivités locales, ONG, organisations pastorales	Nombre de dialogues/foires organisés	5 dialogues	10 dialogues	15 dialogues

## VIII. Prochaines étapes ?